

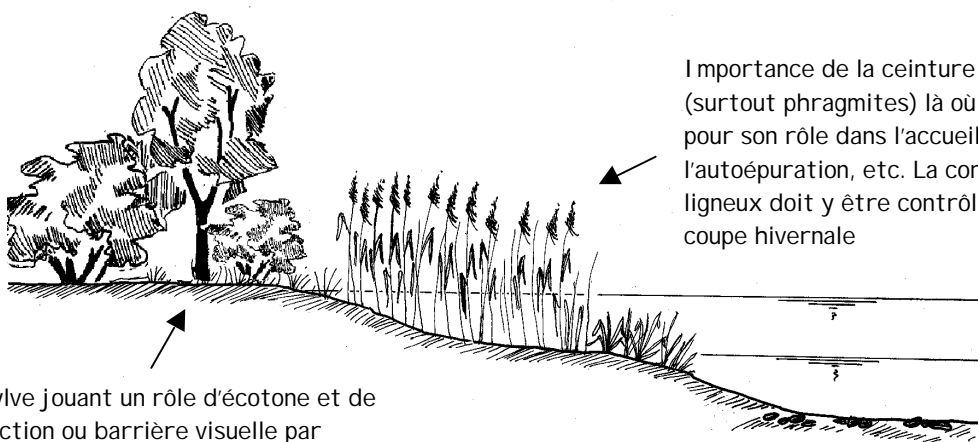
La gestion de la végétation herbacée

Sans intervention régulière, la plupart des milieux naturels présentent une tendance à se recouvrir progressivement de ligneux, par différents stades successifs et caractéristiques.

Cette tendance est encore plus rapide en berge de cours d'eau, où généralement, le substrat est riche en éléments nutritifs et où les ligneux à bois tendre, présentent une croissance rapide.

Les cas où des surfaces restent ouvertes peuvent être résumés comme suit :

- a) Secteurs à très forte hydromorphie du sol, généralement fréquemment inondés, où se sont développées des associations végétales typiques (roselière, cariçaie) qui recouvrent totalement le sol et où la colonisation par les ligneux est rendue difficile.



Ripisylve jouant un rôle d'écotone et de protection ou barrière visuelle par rapport à l'occupation du sol en arrière

Dans ce cas, la meilleure gestion consistera à préserver le cordon d'hélophytes en présence, jouant différents rôles tant dans la fixation du sol par les systèmes racinaires que dans la présence d'habitats intéressants pour l'avifaune.



Lit mineur présentant une végétation herbacée adaptée à la fixation des berges
(RUISSEAU DE HIRSINGUE - 1996)

- b) Secteurs fréquemment remaniés par les crues, généralement proches ou situés à l'intérieur du lit mineur, où les successions végétales n'ont pas le temps entre deux crues, d'arriver au stade de colonisation par les ligneux. Ce cas de figure est typique des cours d'eau très dynamiques, à fond mobile et est évidemment rarissime sur les cours d'eau fortement aménagés ou à faible dynamique.

Dans ce cas de figure, aucun entretien n'est nécessaire dans la mesure où les crues elles-mêmes contribuent à « entretenir » le milieu.

- c) Secteurs où les berges sont exploitées sous forme de prairie de fauche ou de pâturage, jusqu'aux limites du lit (cf. fiche cas concret n°5 sur la gestion des zones peu boisées).

Dans ce cas, il est proposé d'effectuer des plantations en bosquets, à structure étagée, laissant quelques zones ouvertes, permettant un libre accès localisé du bétail au cours d'eau (abreuvoir avec descente empierrée, par exemple), mais limitant toutefois le piétinement, en alternance avec des secteurs replantés.

Remarque Une préférence sera toutefois donnée à la limitation complète du piétinement avec la mise en place de pompes à mufle.

- d) Secteurs régulièrement entretenus, dans l'objectif de maintenir un gabarit hydraulique suffisant ou pour satisfaire à des concepts paysagers et écologiques.

On retrouve cette situation dans des zones à fortes contraintes de crues, en milieu urbain ou semi-urbain (cas de la création de lit mineur d'étiage, avec la présence de banquettes herbacées).

Dans ce dernier cas de figure, un entretien est nécessaire.

La fréquence des entretiens dépend en fait de ce que l'on souhaite comme aspect, sachant que dans la plupart des cas, toute surface en herbe non entretenue, évolue du stade de prairie à celui de friche herbeuse puis vers différents niveaux d'emboisement, excepté dans le cas de bandes nitrophiles (orties) qui sont assez stables.

- L'entretien de ces ceintures d'hélophytes est optimum lorsque la coupe des ligneux et leurs rejets, qui les colonisent, est annuelle et hivernale (de septembre à février), c'est-à-dire hors période de nidification ou de mue. En effet, il est important que ce milieu soit entretenu pour assurer l'accueil et le refuge de la faune palustre.
- Si un entretien plus poussé est localement nécessaire (fauches préventives, avec évacuation des matières organiques), c'est au début de la période automnale (fin septembre - octobre) qu'il faut intervenir, afin d'une part de limiter le développement des végétaux et d'autre part de faciliter les écoulements en crue. Toutefois, il faudra veiller à préserver sur certains secteurs les cannes sèches des roseaux (*Phragmites australis*) indispensables à la nidification des rousserolles au printemps suivant.
- Toute intervention entre février et fin septembre est à proscrire (régression de certaines espèces caractéristiques).
- Enfin, là où la balsamine géante d'Asie est envahissante, celle-ci pourra être fauchée de manière sélective juste avant la floraison.

DIFFERENTS CAS DE GESTION SELON LES OBJECTIFS VISES

✓ éviter l'emboisement et l'installation définitive de ligneux

Dans ce cas de figure, une intervention tous les deux ans, qui consiste en une fauche de fin d'été évite l'emboisement.

La surface aura alors davantage l'aspect d'une friche herbacée, que d'une prairie.

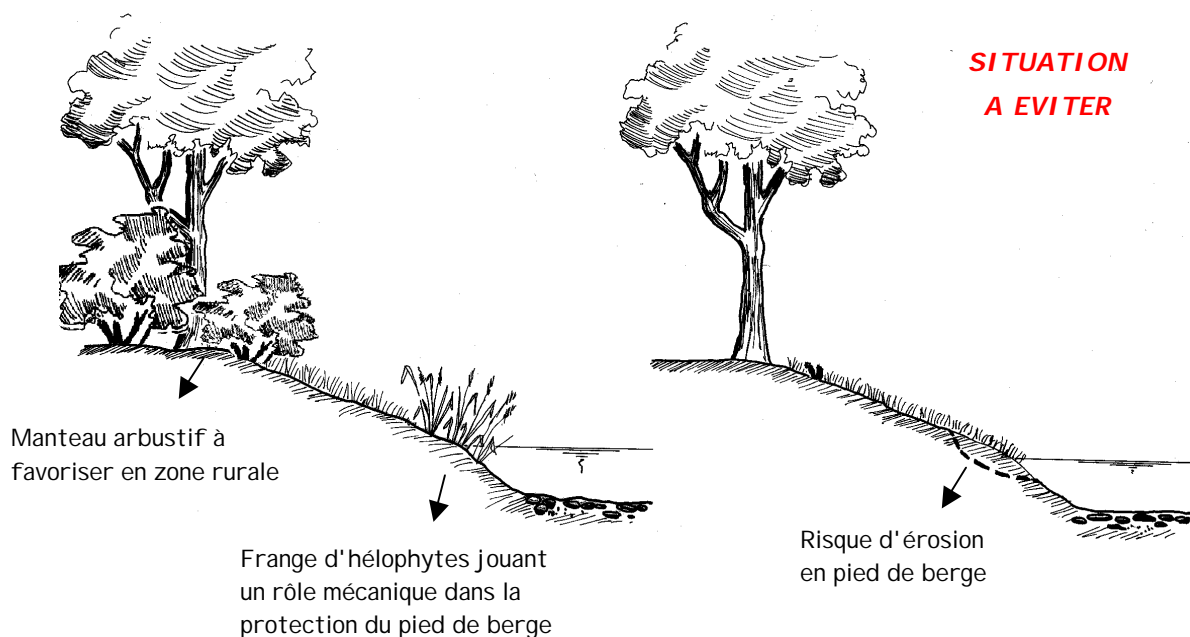
✓ maintien d'une formation de type prairie

Une intervention annuelle est nécessaire et minimum, pour éviter l'évolution vers le stade de friche herbacée. Il est préférable de réaliser cette intervention en fin d'été, afin d'éviter une repousse trop importante en automne et pour permettre à la formation végétale de remplir toutes ses fonctions écologiques.

De plus, lorsque les plantes sont à maturité voire plus, les teneurs en matière sèches sont plus élevées et les problèmes d'élimination des déchets sont moins importants (moins de poids, moins de volume, meilleure aptitude au brûlage, etc.).

✓ éviter le développement d'une couverture herbeuse haute et maintien d'un aspect verdoyant

Deux à six interventions annuelles sont possibles pour obtenir un aspect très maîtrisé et très propre. Une évolution de la composition botanique s'opérera, dans le sens d'une banalisation. Il faut cependant savoir qu'une couverture herbeuse rase présente une capacité de protection moindre pour la berge. En effet, les tiges aériennes, plaquées au sol par la crue, exercent une protection par recouvrement. Dans tous les cas, il est hautement conseillé de maintenir un ourlet non fauché en pied de berge pour éviter des amorces d'érosion. Cette pratique présente également l'avantage de varier les structures végétales et d'augmenter la valeur biologique de la berge.



(SINBIO S. JUND)



Secteur fauché jusqu'au bord de l'eau, avec des berges non stabilisées
(LA SEMOY - mars 1999)

Les éventuels ligneux indésirables qui s'installeraient dans cet ourlet peuvent être contrôlés facilement par recépage au coup par coup, lors des interventions de fauche. Par contre, sur des zones colonisées par des massifs de renouée, la réussite de tels aménagements avec des herbacées, ne sera effective que dans la mesure où 7 à 8 fauches seront effectuées annuellement autour des plantations.

**CF. FICHE TECHNIQUE N° 6 SUR LA PLANTATION
FICHE TECHNIQUE N° 7 SUR L'ENSEMENCEMENT**